

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

27.234

Déclaration de Maladie : N° P19- 0011555

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	12565	Société :	RATI / PNT	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :		
Nom & Prénom :		CHAACHOU BADR	Date de naissance :	10.11.187
Adresse :		11 RUE MERKA RESP CALIFORNIE INN SAGA, n°4	Carabianca	
Tél. :	0661103628	Total des frais engagés :	355,50	Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ABAKKA Bouchra
Pédiatre
INPE: 091183798

Date de consultation : 27 / 02 / 2020

Nom et prénom du malade : Leïz Chaachou Badr Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : pharyngite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 04/03/2020



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/02/20		C1	250,00	Dr. ABAKKA Bouchra Pediatre INPE : 091183798
27/02/20				
27/02/20				
27/02/20				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TAL BACHKOU Route Tadz B.P. 28-21-67 Tel.	27/02/20	10550

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

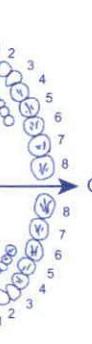
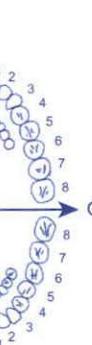
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ICD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [Form field]
				MONTANTS DES SOINS [Form field]
				DEBUT D'EXECUTION [Form field]
				FIN D'EXECUTION [Form field]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX [Form field]
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS [Form field]
				DATE DU DEVIS [Form field]
				DATE DE L'EXECUTION [Form field]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Edenpharma
Filiale Royal

Prise en charge de l'enfant
Enfant - Adolescent

Nutrition infantile
Allergologie et Asthme de l'enfant

membre de la société marocaine d'endocrinologie
et diabétologie pédiatrique (SMEDIAP)



الدكتورة أمالة بشرى

طبيبة أطفال

طبيبة داخلية سانيا بالمركز الاستشفائي
الجامعي ابن رشد

الгинцини овада, рибун
الأطفال والمرأة

تعذبة الأطفال
الحساسية، الربيو (الصبيحة)

عضوة في الجمعية المغربية لأمراض العدد و السكري عند الطفل

Casablanca le : 27/02/2020 الدار البيضاء في

Léia chouchou.

~~17) Copueluscol para 100
1 suppos x 2 / j 3°.~~

~~1630
2) Soufrane Comté
1 pte x 2 / j .~~

~~HARMACIE TADDART
2 Bis, Route Taddart
BACHKOU
Tél 28-21-67~~

*Dr. ABAKKA Bouchra
Pediatre
INPE: 091183798*

③ Oscillo coccinum - dosette

2150 mg x 36

NSAID

~~INPE: 091-83798
Dr. ABHILKA Boudhia
Pediatris~~

HARMACIE TADDAR
3 Bis, Route Taddar
Tizi 28-91-67
BACHKOU